



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **12 décembre 2016**

Délibération n° 2016-1702

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Saint Fons - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Année 2016 - Conventions de participation financière

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 22 novembre 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 14 décembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Aggoun, Mmes Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Cachard (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Mme Leclerc (pouvoir à M. Compan), M. Piegay (pouvoir à M. David), Mme Runel (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), M. Veron (pouvoir à M. Jeandin).

Conseil du 12 décembre 2016**Délibération n° 2016-1702**

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) :	Bron - Caluire et Cuire - Décines Charpieu - Ecully - Feyzin - Fontaines sur Saône - Givors - Grigny - La Mulatière - Lyon - Meyzieu - Neuville sur Saône - Saint Fons - Oullins - Pierre Bénite - Rillieux la Pape - Saint Genis Laval - Saint Priest - Vénissieux - Vaulx en Velin - Villeurbanne
objet :	Contrat de ville métropolitain - Financement des équipes projet politique de la ville et des actions - Année 2016 - Conventions de participation financière
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 novembre 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Ingénierie du contrat de ville métropolitain : des équipes projet commandatées et cofinancées

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 est venue renouveler le cadre d'intervention de la politique de la ville en redéfinissant la géographie prioritaire et les outils d'intervention. Le contrat de ville métropolitain signé le 2 juillet 2015 par la Métropole de Lyon, l'État, la Région, les 24 Communes concernées, la Caisse d'allocations familiales de Lyon, le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL), les bailleurs sociaux, la Caisse des dépôts et consignations, a formalisé le nouveau cadre partenarial d'action autour de la politique de la ville. Celui-ci couvre la période 2015/2020.

Dans le cadre du contrat de ville métropolitain (CVM), sont mises en place des équipes projet. Elles ont en charge sur chaque quartier de la géographie prioritaire de la politique de la ville, de définir et mettre en œuvre un projet de territoire qui intègre les dimensions urbaines, économiques et sociales. Elles interviennent sur l'ensemble des quartiers : quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et quartiers en veille active (QVA).

A ce titre, les équipes projet politique de la ville des QPV sont co-mandatées et cofinancées par la Commune concernée, la Métropole et l'État. Les financements Etat relèvent du commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et/ou de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Sur les QVA, les équipes sont co-mandatées par la Métropole et les Communes, l'État s'étant désengagé sur ces territoires.

Les équipes projet, constituées d'agents de la Métropole, de la Commune et de l'association ALLIES PLIE, sont déployées sur les Communes suivantes :

- les Communes comprenant des QPV : Bron, Décines Charpieu, Givors, Grigny, La Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Fons, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne,
- les Communes comprenant uniquement des QVA : Caluire et Cuire, Ecully, Feyzin, Fontaines sur Saône,
- le grand parc de Miribel Jonage.

II - Les modalités générales de financement

Le financement des équipes projet politique de la ville prend en compte les postes de directeur de projet, d'agents de développement habitat, gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP), de chargés de mission de développement économique, d'insertion, de chargés de communication et des postes de secrétariat. Il s'appuie sur des coûts annuels estimatifs. Dans le cas où un poste ne serait occupé qu'une partie de l'année, le coût retenu serait recalculé au prorata du temps de travail effectif. Les coûts des postes affichés comprennent la

rémunération principale, les primes, l'ensemble des charges salariales et patronales ainsi que les frais de déplacement éventuels.

Les actions d'évaluation du contrat, de communication et d'appui à la concertation menées par les Communes sont également prises en compte.

Le présent rapport examine tout d'abord les postes de directeurs de projet portés par la Métropole. Sont ainsi concernées les Communes de Bron, Décines Charpieu, Fontaines sur Saône et Neuville sur Saône, Lyon, Meyzieu, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux et Villeurbanne.

Il concerne ensuite le financement des postes portés par les Communes, et par l'association ALLIES PLIE, et le financement des actions de communication, de concertation et d'évaluation du contrat de ville. Les Communes concernées sont les suivantes : Bron, Caluire et Cuire, Décines Charpieu, Écully, Feyzin, Givors, Grigny, la Mulatière, Lyon, Meyzieu, Neuville sur Saône, Oullins, Saint Fons, Pierre Bénite, Rillieux la Pape, Saint Genis Laval, Saint Priest, Vaulx en Velin, Vénissieux, Villeurbanne et le grand parc de Miribel Jonage.

Les participations du CGET sont négociées par chaque collectivité au moment de la programmation annuelle de la politique de la ville. Le financement de l'ANRU fait l'objet d'une négociation portée conjointement par la Métropole et les Communes. Les tableaux ci-après font état des montants effectivement négociés. Les participations financières du CGET et de l'ANRU feront l'objet de la part de la Métropole, ou des Communes, de dossiers particuliers de demandes de subventions.

Afin de formaliser les engagements financiers réciproques entre la Métropole et les Communes et afficher la participation des autres partenaires, des conventions financières sont signées chaque année entre la Métropole et les Communes concernées.

1) - Les postes de directeurs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon

Les directeurs de projet ont pour mission de rendre compte de la mise en œuvre des objectifs définis dans la convention d'application locale du contrat de ville aux trois mandants, à savoir la Commune, la Métropole, l'État.

L'ANRU accorde des subventions à l'ingénierie nécessaires pour définir et conduire les projets de renouvellement urbain. Les modalités de financement sont définies par le nouveau règlement de l'ANRU, avec la mise en place d'un forfait ANRU. Dans le cadre du protocole de préfiguration, la Métropole a obtenu pour les directions de projet 9 forfaits ANRU qui sont versés directement à la Métropole.

Localement, l'application du forfait ANRU se fait dans le respect des règles de tri-mandatement en vigueur sur la Métropole L'Etat, la Commune et la Métropole participent à parts égales au financement des directions de projet concernées.

Le forfait ANRU, compte tenu de son montant, permet de financer non seulement le poste de directeur de projet porté par la Métropole à hauteur de 1/3, mais aussi une part du financement du reste de l'équipe projet employée par la Commune. Comme le forfait est intégralement perçu par la Métropole, la part supplémentaire destinée au financement de l'équipe projet est déduite de la part de la Commune au financement du poste de directeur de projet. Cette part de l'ANRU est valorisée par les Communes, dans le plan de financement des équipes projet portées par les Communes.

Le montage financier prévisionnel pour l'année 2016 s'établit comme suit :

Directeurs de projet portés par la Métropole - Année 2016 :

	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)
Bron Terrailon	directrice de projet	60 336		20 112	20 112	20 112
*Bron Parilly	directrice de projet	65 130	33	21 710	21 710	21 710
Meyzieu	directrice de projet	30 690	50	15 345	0	15 345
Décines Charpieu	directrice de projet	15 256	50	7 628	0	7 628
*Saint Fons	directeur de projet	68 334	33	22 778	22 778	22 778
*Saint Priest centre	directeur de projet	62 352	33	20 784	20 784	20 784
Saint Priest Bel Air	directeur de projet	66 722	50	33 361	0	33 361
*Vaulx en Velin	directrice de projet	72 132	33	24 044	24 044	24 044
*Vénissieux	directeur de projet	85 386	33	28 462	28 462	28 462
Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône	directrice de projet	55 871	42	23 339	9 193	23 339
Oullins	directrice de projet	55 766	50	27 883	0	27 883
Pierre Bénite	directrice de projet	44 394	50	22 197	0	22 197
*Rillieux la Pape	directrice de projet	68 778	33	22 926	22 926	22 926
Lyon 1°/3°/7°	directrice mission quartiers anciens	82 398	50	41 199	0	41 199
*Lyon 8°	directrice mission entrée est	93 507	33	31 169	31 169	31 169
*Lyon 9°	directeur mission Duchère	78 042	33	26 014	26 014	26 014
*Lyon 9°	directeur adjoint mission Duchère	73 568	42	30 624	12 320	30 624
*Villeurbanne	directrice adjointe	42 235	33	14 079	14 078	14 078
TOTAL		1 120 897		433 654	253 590	433 653

* Les directeurs de projet financés au titre du protocole de préfiguration (NPNRU) bénéficient du forfait ANRU. Comme expliqué ci-dessus, le forfait ANRU fait l'objet d'un mode de financement particulier, qui se traduit comme suit sur les postes concernés :

Sites politique de la ville ANRU	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Métropole (en €)	Forfait ANRU Direction de projet (en €)	Forfait ANRU mobilisé (1/3 poste directeur de projet) (en €)	Montant ANRU à valoriser par les Communes pour financement équipes (en €)	Solde net de la part Commune pour financement Directeur de projet (en €)
*Bron Parilly	directrice de projet	65 130	21 710	34 529	21 710	12 819	8 891
Bron Terrailon	directrice de projet	60 336	20 112	20 112	20 112	0	20 112
*Saint Fons	directeur de projet	68 334	22 778	38 333	22 778	15 555	7 223
*Saint Priest centre	directeur de projet	62 352	20 784	38 333	20 784	17 549	3 235
*Vaulx en Velin	directrice de projet	72 132	24 044	38 333	24 044	14 289	9 755
*Vénissieux	directeur de projet	85 386	28 462	38 333	28 462	9 871	18 591
*Rillieux la Pape	directrice de projet	68 778	22 926	38 333	22 926	15 407	7 519
*Lyon 8°	directrice mission entrée est	93 507	31 169	38 333	31 169	7 164	24 005
*Lyon 9°	directeur mission Duchère	78 042	26 014	38 333	26 014	0	26 014
*Lyon 9°	directeur adjoint mission Duchère	73 568	30 624	0	12 320	0	30 624
*Villeurbanne	directrice adjointe	42 235	3 902	38 333	24 255	14 078	0
Sous total ANRU		769 800	252 525	361 305	254 574	106 732	155 969

Autres sites politique de la ville	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Métropole (en €)	Etat CGET (en €)	Commune (en €)
Décines Charpieu	directrice de projet	15 256	7 628	0	7 628
Meyzieu	directrice de projet	30 690	15 345	0	15 345
Saint Priest Bel Air	directeur de projet	66 722	33 361	0	33 361
Neuville sur Saône et Fontaines sur Saône	directrice de projet	55 871	23 339	9 193	23 339
Oullins	directrice de projet	55 766	27 883	0	27 883
Pierre Bénite	directrice de projet	44 394	22 197	0	22 197
Lyon 1 ^{er} /3 ^o /7 ^o	Directrice Mission Quartiers Anciens	82 398	41 199	0	41 199
<i>Sous total - hors ANRU</i>		351 097	170 952	9 193	170 952

		Métropole (en €)	Forfait ANRU mobilisé (1/3 poste directeur de projet) (en €)	Montant ANRU à valoriser par les Communes pour financement équipes (en €)	CGET (en €)	Communes (en €)
Total général :	1 120 897	423 477	254 574	106 732	9 193	326 921

Remarques liées au tableau :

- Bron Terrailon : poste financé dans le cadre de l'ANRU 1 - non concerné par le forfait ANRU,
- Bron Parilly : la directrice de projet étant à 90 %, le forfait ANRU mobilisé est de 34 529 €,
- Lyon 9^o : le forfait ANRU mobilisé est de 38 333 € et permet de financer les postes suivants :
 - . 1/3 du poste de directeur de projet Métropole soit un montant de 26 014 €,
 - . 16 % du poste de directeur adjoint Métropole, soit un montant de 12 320 €.
- Villeurbanne : le forfait ANRU mobilisé est de 38 333 € et permet de financer les postes suivants :
 - . 1/3 du poste de directeur de projet Métropole soit un montant de 14 078 €,
 - . il vient également en déduction de la part de la Commune à hauteur de 14 078 €,
 - . le reliquat de 10 177 € est imputé sur la part Métropole du poste de directeur de projet (voir supra).

2) - Les postes de directeurs de projet et membres des équipes projet Politique de la ville sous maîtrise d'ouvrage des Communes

Le financement des équipes projet se fait sur le principe général de co-financement précisé plus haut. Un montage particulier est cependant appliqué pour les équipes des sites en renouvellement urbain concernées par les forfaits ANRU. La participation ANRU pour les équipes portées par les Communes se décline en 2 volets :

- 6 forfaits ANRU de collaborateurs à la direction de projet pour les 3 grands projets de ville de Lyon 9° La Duchère, Rillieux la Pape, Vaulx en Velin Grande Ile, et pour les Communes regroupant 2 sites : Vénissieux/Saint Fons Minguettes Clochettes, Villeurbanne Buers et Saint Jean, Lyon 8° Mermoz/Langlet Santy,

- les reliquats des forfaits ANRU direction de projet, perçus par la Métropole et valorisés dans les plans de financements des équipes portées par les Communes.

Par Commune, est détaillée pour l'année 2016, dans les tableaux suivants, la liste des postes et des actions concernées :

Membres des équipes projet portés par les communes - Année 2016

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Bron	agent de développement social Parilly	55 000	34	18 500	18 000	18 500	
	secrétaire EMOUS Parilly	29 000	50	14 500	0	14 500	
	agent de développement GSUP Parilly	32 000	33	10 441	11 117	10 442	
	agent de développement habitat Terrailon	50 000	33	16 667	16 666	16 667	
	agent de développement social Terrailon	53 900	33	17 966	17 967	17 967	
	chargé de GSUP Terrailon	35 000	33	11 667	11 666	11 667	
	secrétaire EMOUS Terrailon	31 000	50	15 500	0	15 500	
	<i>Sous total</i>	<i>285 900</i>	<i>37</i>	<i>105 241</i>	<i>75 416</i>	<i>105 243</i>	
Feyzin	directeur de projet cadre de vie - habitat	41 185	33	13 591	0	27 594	
	agent de développement GSUP	12 109	33	3 994	0	8 115	
	<i>Sous total</i>	<i>53 294</i>	<i>33</i>	<i>17 585</i>	<i>0</i>	<i>35 709</i>	
Grand Parc Miribel Jonage	directeur du développement	17 935	32	5 680	5 197	0	7 058
	agent de développement	49 119	29	14 320	13 103	0	21 696
	<i>Sous total</i>	<i>67 054</i>	<i>30</i>	<i>20 000</i>	<i>18 300</i>	<i>0</i>	<i>28 754</i>

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Meyzieu	communication concertation	3 000	50	1 500	0	1 500	
	<i>Sous total</i>	<i>3 000</i>	<i>50</i>	<i>1 500</i>	<i>0</i>	<i>1 500</i>	
Saint Fons	secrétaire assistante	33 872	33	11 279	11 178	11 415	
	agent de développement	47 646	33	15 866	15 723	16 057	
	chargé de mission développement social	47 576	33	15 843	15 700	16 033	
	chargé de mission habitat	27 673	33	9 215	9 132	9 326	
	chargé de mission renouvellement urbain	40 745	33	13 568	13 446	13 731	
	communication concertation	35 800	30	10 710	14 380	10 710	
	<i>Sous total</i>	<i>233 312</i>	<i>33</i>	<i>76 481</i>	<i>79 559</i>	<i>77 272</i>	
Saint Priest	chargé de GSUP	33 863	35	11 851	10 160	11 852	
	communication ORU	45 740	35	16 121	0	26 879	2 740
	poste ADT centre ville	13 680	18	2 394	5 113	6 173	
	communication Mansart-Farrère	18 000	33	6 000	0	6 000	6 000
	<i>Sous total</i>	<i>111 283</i>	<i>33</i>	<i>36 366</i>	<i>15 273</i>	<i>50 904</i>	<i>8 740</i>
Vaulx en Velin	chargé de mission volet urbain	45 960	33	15 167	12 409	18 384	
	chargé de mission volet habitat/GSUP	51 230	33	16 906	13 832	20 492	
	chargé de communication concertation	45 960	33	15 167	12 409	18 384	
	chargé de communication de proximité	48 965	33	16 158	13 221	19 586	

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs
Vaulx en Velin	chargé de développement éducation culture campus	54 655	33	18 036	14 757	21 862	
	chargé de développement citoyenneté, LCD, accès au droit	57 246	33	18 891	15 093	23 262	
	chargé de développement ingénierie développement social	45 948	33	15 163	13 932	16 853	
	chargé de mission économie-emploi	45 100	33	14 883	12 177	18 040	
	agent de développement spécialisé/Média-teur	32 076	33	10 585	0	21 491	
	agent de développement spécialisé/Média-teur	34 555	33	11 403	0	23 152	
	agent de développement spécialisé/Média-teur	32 076	33	10 585	0	21 491	
	assistante du directeur	38 722	33	12 778	0	25 944	
	communication GPV	90 000	33	29 700	22 500	37 800	
	<i>Sous total</i>	<i>622 493</i>	<i>33</i>	<i>205 422</i>	<i>130 330</i>	<i>286 741</i>	
Vénissieux	agent de développement	60 699	33	20 031	7 976	32 692	
	agent de développement	41 829	33	13 804	14 000	14 025	
	agent de développement	48 351	33	15 956	7 976	24 419	
	agent de développement	52 677	33	17 383	7 976	27 318	
	directrice adjointe	53 845	34	18 060	17 769	18 016	
	chargé de mission/ZFU	53 492	21	11 000	0	42 492	
	<i>Sous total</i>	<i>310 893</i>	<i>31</i>	<i>96 234</i>	<i>55 697</i>	<i>158 962</i>	

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Neuville sur Saône	agent de développement	36 374	38	13 824	12 000	10 550	
	<i>Sous total</i>	36 374	38	13 824	12 000	10 550	
Oullins	secretariat	16 500	50	8 250	0	8 250	
	adjoint à la directrice de projet	49 350	33	16 450	16 450	16 450	
	<i>Sous total</i>	65 850	38	24 700	16 450	24 700	
Grigny	directeur de projet	65 694	38	25 000	10 000	30 694	
	<i>Sous total</i>	65 694	38	25 000	10 000	30 694	
Saint Genis Laval	directeur de projet	22 220	33	7 407	7 406	7 407	
	assistante administrative et comptable	14 049	25	3 514	0	10 535	
	<i>Sous total</i>	36 269	30	10 921	7 406	17 942	
Givors	chargé de mission territorial Plaines	39 225	27	10 612	18 000	10 613	
	directeur de projet	68 917	47	32 254	4 409	32 254	
	secrétariat	10 820	50	5 410		5 410	
	chargé de mission Vernes	16 948	50	8 474		8 474	
	assistante comptable et administrative	27 180	15	4 000		23 180	
	chargé de mission GSUP et CLSPD	44 954	50	22 477		22 477	
	<i>Sous total</i>	208 044	40	83 227	22 409	102 407	
La Mulatière	Directeur de projet	53 100	48	25 500		27 600	
	<i>Sous total</i>	53 100		25 500		27 600	
Pierre Bénite	agent développement habitat et GSUP	28 194	50	14 097	0	14 097	
	<i>Sous total</i>	28 194	50	14 097	0	14 097	
Caluire et Cuire	directeur de projet	61 436	30	18 693		42 743	
	<i>Sous total</i>	61 436	30	18 693		42 743	

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Rillieux la Pape	chargé de mission ZFU	43 458	25	10 865		32 593	
	chargé de mission emploi insertion	42 046		5 616	15 407	21 023	
	assistante administrative et financière	47 494	50	23 747		23 747	
	secrétaire	31 909	50	15 955		15 955	
	agent développement éco	47 277	50	23 639		23 638	
	agent développement Est	36 718	33	12 009	12 700	12 009	
	agent développement Ouest	48 110	34	16 209	15 692	16 209	
	directeur adjoint	47 925	33	15 975	15 975	15 975	
	mobilisation des habitants	24 500	33	7 970		16 530	
	<i>Sous total</i>	<i>369 437</i>	<i>36</i>	<i>131 985</i>	<i>59 774</i>	<i>177 679</i>	
Fontaines sur Saône	agent de développement	27 550	43	11 846		15 704	
	<i>Sous total</i>	<i>27 550</i>	<i>43</i>	<i>11 846</i>	<i>0</i>	<i>15 704</i>	
Ecully	directeur de projet	55 500	18	10 000		45 500	
	<i>Sous total</i>	<i>55 500</i>	<i>18</i>	<i>10 000</i>	<i>0</i>	<i>45 500</i>	
Lyon	chargé de mission territorial Lyon 1 ^{er}	42 000	50	21 000	0	21 000	
	chargé de mission territorial Lyon 1 ^{er}	60 500	42	25 250	10 000	25 250	
	chargé de mission territorial Lyon 1 ^{er}	30 000	50	15 000	0	15 000	
	chargé de mission territorial Lyon 3 ^e	41 300	35	14 650	12 000	14 650	
	chargé de mission DSL	42 800	33	14 266		28 534	

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Lyon	chef de projet territorial Lyon 7°	63 000	35	22 050	12 000	28 950	
	chargé de communication Lyon 7°	53 500	50	26 750	0	26 750	
	chargé de mission économique Lyon 8°	63 500	40	25 275	12 950	25 275	
	chargé de mission Habitat GSUP Lyon 8°	58 000	39	22 530	12 940	22 530	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	49 500		18 750	12 000	18 750	
	chargé de mission territorial Lyon 8°	40 000	50	20 000	0	20 000	
	chargé de mission communication Lyon 8°	54 500	40	20 780	12 940	20 780	
	chargé de mission économique Lyon 9°	51 000	42	21 542	7 916	21 542	
	chargé de mission territorial Lyon 9°	46 500	50	23 250	0	23 250	
	chargé de mission Habitat Lyon 9°	68 000	42	30 042	7 916	30 042	
	chargé de mission territorial Lyon 9°	56 000	43	24 041	7 917	24 042	
	responsable de la communication Lyon 9°	52 000	42	22 041	7 917	22 042	
	chargé de communication Lyon 9°	40 500	44	20 250	0	20 250	
	mission de coopération culturelle	156 290	10	15 000	15 000	126 290	

Communes	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
Lyon	enquêtes écoute habitants	68 000	43	29 000	10 000	29 000	
	concertation et communication entrée est	20 000	50	10 000	0	10 000	
	évaluation CLA	59 000	42	25 000	0	34 000	
	<i>Sous total</i>	<i>1 215 890</i>	<i>38</i>	<i>466 467</i>	<i>141 496</i>	<i>607 927</i>	
Villeurbanne	directrice de projet	78 000	48	37 615	23 123	17 262	
	agent de développement territorial - quartiers Saint Jean-Monod	59 500	36	21 551	16 398	21 551	
	agent de développement territorial - quartiers Buers	62 000	37	22 800	16 399	22 801	
	agent de développement territorial - quartier du Tonkin	57 000	50	28 500	0	28 500	
	agent de développement territorial - quartier des Brosses	69 500	50	34 750	0	34 750	
	<i>Sous total</i>	<i>326 000</i>	<i>44</i>	<i>145 216</i>	<i>55 920</i>	<i>124 864</i>	

Le poste porté par l'Association ALLIES PLIE est un poste de chargé de mission zone franches urbaines sur Lyon 9°. Le coût du poste et le plan de financement sont les suivants :

	Postes financés	Coût estimé 2016 (en €)	Taux Métropole (en %)	Métropole (en €)	Etat (CGET), ANRU (en €)	Commune (en €)	Autres financeurs (en €)
ALLIES	chargé de mission ZFU Lyon 9°	75 449	30	22 635	12 000	26 065	14 749
Politique de la ville	équipes projet	4 236 567	36	1 540 305	700 030	1 958 739	37 494
Total		4 312 016		1 562 940	712 030	1 984 804	52 243

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE**I - Pour les postes de directeurs de projet portés par la Métropole :**

1° - Approuve le montant prévisionnel maximum 2016 des postes de directeurs de projet portés par la Métropole de Lyon à hauteur de 1 120 897 €, cofinancés de la manière suivante :

- l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) pour un montant de 361 305 €,
- le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) pour un montant de 9 193 €,
- des Communes concernées pour un montant de 326 921 €.

2° - Autorise monsieur le Président à solliciter, auprès de l'ANRU, du CGET et des Communes, les subventions au taux maximum pour le financement des directeurs de projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole pour les montants suivants :

- l'ANRU : 361 305 €,
- le CGET : 9 193 €,
- les Communes de :
 - . Bron : 29 003 €,
 - . Décines Charpieu : 7 628 €,
 - . Meyzieu : 15 345 €,
 - . Saint Fons : 7 223 €,
 - . Saint Priest : 36 596 €,
 - . Vaulx en Velin : 9 755 €,
 - . Vénissieux : 18 591 €,
 - . Oullins : 27 883 €,
 - . Pierre Bénite : 22 197 €,
 - . Rillieux la Pape : 7 519 €,
 - . Fontaines sur Saône : 11 670 €,
 - . Neuville sur Saône : 11 670 €,
 - . Lyon : 121 842 €.

3° - Les recettes correspondantes seront encaissées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - comptes 6419 - fonction 52 - opération n° 0P17O4521.

II - Pour les postes des équipes projet portés par les Communes, l'association ALLIES PLIE et les actions d'évaluation, de communication et de concertation :

1° - Approuve le montant prévisionnel maximum 2016 des postes des équipes-projet politique de la ville, des actions d'évaluation, de communication, de concertation gérées par les Communes, et l'association ALLIES PLIE à hauteur de 4 312 016 €, cofinancés de la manière suivante :

- l'ANRU et le CGET pour un montant de 712 030 €,
- des Communes concernées et de l'association ALLIES PLIE pour un montant de 1 984 804 €.

2° - Décide le remboursement aux Communes, l'association ALLIES PLIE et le grand parc Miribel Jonage, pour un montant prévisionnel global maximum de 1 562 940 €, répartie de la manière suivante :

- Bron : 105 241 €,
- Feyzin : 17 585 €,
- grand parc Miribel Jonage : 20 000 €,
- Meyzieu : 1 500 €,
- Saint Fons : 76 481 €,
- Saint Priest : 36 366 €,
- Vaulx en Velin : 205 422 €,
- Vénissieux : 96 234 €,
- Oullins : 24 700 €,
- Grigny : 25 000 €,
- Saint Genis Laval : 10 921 €,
- La Mulatière : 25 500 €,
- Givors : 83 227 €,
- Pierre Bénite : 14 097 €,
- Caluire et Cuire : 18 693 €,
- Rillieux la Pape : 131 985 €,
- Ecully : 10 000 €,
- Fontaines sur Saône : 11 846 €,
- Neuville sur Saône : 13 824 €,
- Lyon : 466 467 €,
- Villeurbanne : 145 216 €,
- ALLIES PLIE : 22 635 €.

3° - Autorise monsieur le Président à signer les conventions financières à conclure avec l'ensemble des Communes et des entités concernées.

4° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - comptes 62875 et 62878 - fonction 52 - opération n° 0P17O4521.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2016.